

P.C.A.E.E.T.

Plan Climat Air Eau Énergie Territorial

de l'île de Noirmoutier



ÎLE DE
Noirmoutier
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édito



Face aux défis environnementaux qui bouleversent notre époque, l'île de Noirmoutier s'engage résolument dans une transition écologique concrète, ambitieuse et adaptée à son identité insulaire. Le Plan Climat Air Eau Énergie Territorial (PCAET) marque une étape essentielle : il ne s'agit plus seulement de constater l'urgence climatique, mais d'y répondre collectivement et localement.

Sur notre territoire, les enjeux sont multiples. L'élévation du niveau de la mer, les épisodes de sécheresse, les tempêtes plus fréquentes et les tensions sur la ressource en eau appellent des réponses coordonnées, justes et durables. Ce plan territorial s'inscrit dans une volonté forte de préserver ce qui fait la richesse de Noirmoutier : ses paysages, sa biodiversité, son patrimoine naturel et la qualité de vie de ses habitants.

Fruit d'un travail concerté entre élus, acteurs économiques, associations et citoyens, le PCAET trace une feuille de route claire. Sobriété énergétique, développement des énergies renouvelables, adaptation au changement climatique, gestion durable de l'eau et qualité de l'air : chaque action, chaque engagement compte. Il ne s'agit pas d'imposer, mais de co-construire, d'innover ensemble pour faire de Noirmoutier un territoire pilote, à la fois résilient et solidaire.

Ce plan est aussi un appel : à s'informer, à participer, à changer nos habitudes pour que l'île reste un lieu où il fait bon vivre aujourd'hui... et demain. Nous avons la responsabilité, mais aussi l'opportunité, de faire de cette transition un projet collectif inspirant.

Fabien GABORIT

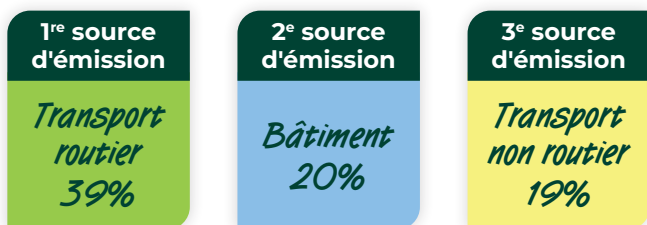
Président de la Communauté de communes
de l'île de Noirmoutier

Diagnostic

Un diagnostic précis du territoire a été établi afin de déterminer les axes prioritaires d'action.

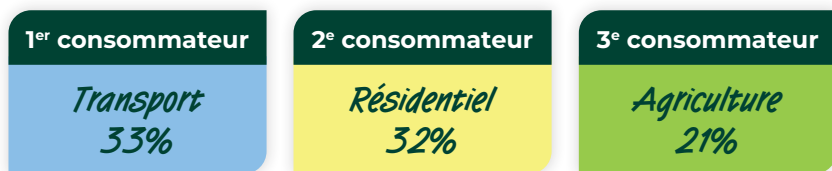
Répartition des principales émissions de gaz à effet de serre (GES)

En 2021, les émissions de GES s'élevaient à 47KTeqCO₂.



Répartition des principales consommations d'énergie

La consommation énergétique de l'île s'élevait à 313 GWh en 2021, soit 33,9MWh/hab.



Énergies renouvelables

La production d'énergie renouvelable du territoire s'élève à 26GWh en 2021.

L'électricité renouvelable provient uniquement du **solaire photovoltaïque** et la chaleur renouvelable est principalement produite par le **bois-énergie (48%)** et les **pompes à chaleur (51%)**.

Stratégie Territoriale



En réponse au diagnostic territorial, la Communauté de Communes a choisi d'adopter une stratégie ambitieuse déclinée en 7 orientations transversales :

✓ Atteindre la neutralité carbone en 2040

La baisse des émissions de gaz à effet de serre concernera tous les secteurs mais l'accent sera mis sur les secteurs du transport et du bâtiment qui représentent la majorité des émissions sur le territoire.

✓ Diviser par deux les consommations énergétiques

La réduction de 50% des consommations énergétiques d'ici 2050 sera un objectif minimal, l'objectif d'atteinte de la neutralité carbone en 2040 engage à aller au-delà.

Là encore tous les secteurs sont concernés : agriculture, industrie, tertiaire... mais le secteur du bâtiment, particulièrement résidentiel, devra faire l'objet d'un effort particulier, tout comme celui des transports.

✓ Dépasser les 50% d'énergies renouvelables locales

Compte tenu de ses spécificités, l'île mise prioritairement sur l'énergie solaire, le bois-énergie et les pompes à chaleur aérothermiques.

✓ Disposer d'un cycle de l'eau performant

La préservation de la ressource en eau implique une réduction de la consommation mais également la recherche d'une amélioration de la qualité de l'eau.

✓ Développer le stockage carbone

Les puits de carbone (espaces forestiers, marais,...) seront préservés et l'arborescence sera renforcée.

✓ Réduire les émissions de polluants atmosphériques

✓ Adapter l'île au changement climatique

Pour atteindre ces objectifs, 8 axes stratégiques ont été définis :



A

Une île qui privilégie la mobilité douce



B

Une île qui encourage l'adaptation des bâtiments



C

Une île qui tient compte du changement climatique dans son aménagement



D

Une île qui développe une alimentation saine et locale



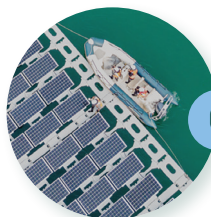
E

Une île qui adapte son économie locale



F

Une île où l'eau et l'air sont des ressources précieuses



G

Une île productrice d'énergies renouvelables



H

Une île mobilisée

Ces axes se décomposent en 19 actions, chacune jouant un rôle dans l'atteinte des objectifs de la stratégie.

Vous souhaitez connaître votre empreinte carbone ?

<https://www.info.gouv.fr/actualite/calculuez-votre-empreinte-carbone>

Programme d'actions



AXE A Une île qui privilégie la mobilité douce

Action 1 – Renforcer la mobilité partagée et collective

- ✓ Promouvoir le covoiturage
- ✓ Développer les aires multimodales
- ✓ Développer les infrastructures de recharge des véhicules électriques
- ✓ Réaliser un **Plan de Mobilité Simplifié***
- ✓ Travailler à l'amélioration de la continuité des trajets
- ✓ Réfléchir avec les entreprises à une économie des flux de marchandises



***ZOOM**

Le **Plan de Mobilité Simplifié** adopté le 11 juillet 2024 définit la politique de mobilité à l'échelle de l'île. Il fixe un programme d'actions dont certaines en commun avec le territoire de Challans Gois Communauté.

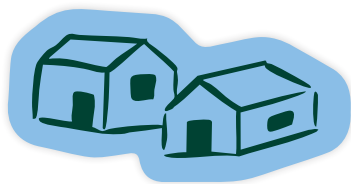
Action 2 – Encourager les déplacements à vélo

- ✓ Mettre en œuvre le Schéma Directeur Cyclable adopté en mars 2023
 - Aménager des itinéraires cyclables sécurisés
 - Développer des services et actions en faveur de la pratique du vélo
- ✓ Créer des zones de rencontre dans les centre-bourgs
- ✓ Améliorer la signalétique
- ✓ Expérimenter un dispositif de location de vélos
- ✓ Accompagner les changements de pratique
- ✓ Renforcer l'exemplarité des acteurs publics

EN SAVOIR +

Retrouvez le schéma directeur cyclable, les cartes des pistes existantes, les stationnements vélos sur www.cdc-iledenoirmoutier.com





AXE **B** Une île qui encourage l'adaptation des bâtiments

Action 3 – Engager une rénovation énergétique de masse des logements existants

- ✓ Développer et promouvoir le guichet unique de l'habitat
 - Conseiller et accompagner les particuliers
 - Communiquer sur le dispositif
 - Accompagner les professionnels
- ✓ Mettre à jour le Programme Local de l'Habitat

EN SAVOIR +

Le Guichet Unique

Pour toute question sur la rénovation de votre logement et les énergies renouvelables (conseils techniques, juridiques, aides financières), contactez le 02 51 35 89 89.

Des aides financières existent, dont celles de la Communauté de Communes avec des bonus pour la production d'énergies renouvelables et l'utilisation de matériaux biosourcés.

Action 4 – Rénover les bâtiments publics

- ✓ Engager une rénovation globale des bâtiments publics : rénovation thermique, développement des EnR, réduction de la vulnérabilité aux inondations, optimisation des consommations d'eau
- ✓ Faire évoluer les comportements des usagers des bâtiments publics (agents et élus)

AXE

C

Une île qui tient compte du changement climatique dans son aménagement

Action 5 – S'inscrire dans un aménagement bas carbone

- ✓ Mettre à jour les documents d'urbanisme
 - Répondre aux objectifs du PCAEET
 - Limiter l'artificialisation des sols agricoles et naturels
- ✓ Renaturer les espaces publics
- ✓ Devenir une « île étoilée » : réduire la pollution lumineuse sur le territoire



ZOOM

LES GRANDS OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de communes est en cours d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les grands objectifs du Plan d'Aménagement de Développement Durable ont été débattus le 24 décembre 2024.

RELEVER LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN S'ADAPTANT ET SE PROTÉGEANT

- 1 Poursuivre l'adaptation face aux risques littoraux
- 2 Optimisation de l'usage des ressources (eau, énergies, paysages...)
- 3 Préservation et adaptation du patrimoine bâti et naturel
- 4 Présentation des grands objectifs du Plan d'Aménagement et de Développement Durable

GARANTIR UNE VIE À L'ANNÉE DE QUALITÉ POUR TOUS

- 4 Pour des bourgs vivants, animés et habités toute l'année
- 5 Favoriser le « bien vivre » et le bien-être de tous
- 6 Un maillage de bourgs renforcé pour mieux répondre aux besoins de tous

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES ET DE DÉPLACEMENTS

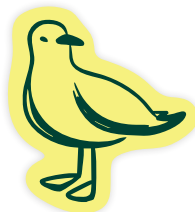
- 7 Pour des activités primaires diversifiées
- 8 Un tourisme raisonné en accord avec un territoire authentique
- 9 Conforter l'armature économique du territoire
- 10 Améliorer les mobilités actives, alternatives, et numériques

Action 6 – Préparer le territoire aux enjeux du changement climatique

- ✓ Maintenir les actions de gestion et prévention des risques d'inondation par submersion marine
 - Poursuivre la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation
 - Élaborer un nouveau Programme d'Actions de Prévention des Inondations
 - Réviser le PPRL (action de l'État)
- ✓ Développer un Observatoire du Climat à l'échelle de l'île
- ✓ Mettre en œuvre la fiche action 5 du Plan Unique Santé Social « Actions de sensibilisation à la santé environnementale »

Action 7 – Préparer la faune et la flore aux effets du changement climatique

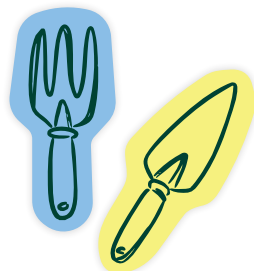
- ✓ Identifier une trame verte et bleue complétée par une stratégie de préservation de la biodiversité
- ✓ Identifier une trame noire
- ✓ Planter 100 000 arbres d'ici 2050
 - S'appuyer sur les acteurs publics et privés
 - Encourager la plantation d'arbres fruitiers et de haies
- ✓ Mettre en place une gestion durable et différenciée des espaces verts
- ✓ Renaturer les cours d'écoles
- ✓ Proposer l'opération « Une naissance, Un arbre »
- ✓ Mener des campagnes de communication
- ✓ Développer des outils de prévention des feux de forêt



AXE

D

Une île qui développe une alimentation saine et locale



Action 8 – Adapter les activités primaires aux enjeux énergie climat

- ✓ Mettre en œuvre le Plan Alimentaire Territorial
- ✓ Envisager la mise en place d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN)
- ✓ Accompagner les exploitations agricoles et maritimes dans leur adaptation aux nouvelles conditions climatiques et sociétales
- ✓ Valoriser les acteurs engagés en créant une variante de la marque Noirmoutier
- ✓ Proposer des diagnostics Energie Climat aux exploitations volontaires

Action 9 – Faciliter l'accès à une alimentation locale de qualité

- ✓ Inciter à la plantation d'arbres fruitiers
- ✓ Proposer des jardins partagés
- ✓ Accompagner les changements de comportement alimentaire



INFOS PRATIQUES : Jardins partagés existants

→ Les Jardins du Pré au Jon à L'Épine – Association Les Jardins du Pré au Jon

Contactez Valérie LEPPERHOFF, présidente
02 28 10 75 55 / 06 87 22 98 92
lesjardinsdupreaujon@gmail.com

→ Les jardins de Félicité à Barbâtre – CCAS

Contactez la mairie de Barbâtre au 02 51 39 68 58

→ Les Jardins familiaux à La Guérinière – Association Gate Fer guernerin

Contactez la mairie au 02 51 39 80 32

→ Jardins partagés de la Ville de Noirmoutier-en-l'île

Contactez l'Espace Grain de sel
à location.salles@ville-noirmoutier.fr
ou au 02 51 39 72 67



ZOOM

Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?

Les élus de la Communauté de Communes ont engagé le Projet Alimentaire Territorial de l'île de Noirmoutier en 2020, en remportant un appel à projets du Programme National pour l'Alimentation (PNA). Le PAT a été sélectionné et a reçu la reconnaissance officielle de niveau 1 « PAT émergent » par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, la Communauté de Communes a reçu le soutien financier de la DRAAF et de l'ADEME.

AXE E Une île qui adapte son économie locale

Action 10 – Accompagner les professionnels dans leur transition énergétique et climatique

- ✓ Encourager la transition énergétique des filières économiques : informer et partager
- ✓ Proposer des diagnostics Energie Climat aux entreprises volontaires
- ✓ Étudier les potentiels de développement d'Écologie Industrielle Territoriale pour stimuler les échanges entre entreprises
- ✓ Réhabiliter les Zones d'Activités Économiques
- ✓ Proposer un label valorisant les entreprises ayant mis en place des actions en faveur de la sobriété énergétique et de l'adaptation au changement climatique
- ✓ Intégrer le développement durable dans les commandes publiques

EN SAVOIR +

La Marque Eco-Défis KEZAKO ?

La Communauté de communes est partenaire de la Chambre des Métiers pour la promotion et la valorisation du label Eco-Défis et le financement des audits des entreprises.

Cette marque permet d'intégrer l'économie circulaire dans la gestion d'une entreprise, de réduire les impacts environnementaux, mais aussi d'ancrer son activité dans le tissu économique local tout en améliorant son image d'acteur innovant et responsable.

Action 11 – Développer une économie circulaire

- ✓ Poursuivre le programme d'actions « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » et le faire évoluer vers un programme « Economie Circulaire »
 - Proposer des actions de prévention des déchets
 - Sensibiliser et communiquer
- ✓ Expérimenter un magasin de deuxième main et de réparation (recyclerie)
- ✓ Analyser le potentiel de développement des filières de matériaux biosourcés
- ✓ Mener une réflexion sur la création d'une matériauthèque et sur le développement d'une économie artisanale territoriale



AXE

F

Une île où l'eau et l'air sont des ressources précieuses

Action 12 – Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réduire les besoins

- ✓ Proposer un diagnostic de vulnérabilité aux inondations du réseau d'eau potable
- ✓ Inciter les usagers à réduire leur consommation
 - Sensibiliser à la rareté de la ressource
 - Inciter à utiliser l'eau de pluie et de puits
- ✓ Rechercher l'exemplarité des grands consommateurs et des collectivités



Action 13 – Renforcer la qualité de gestion des eaux usées

- ✓ Sécuriser le réseau vis-à-vis des submersions marines
- ✓ Contrôler le bon fonctionnement des installations
- ✓ Expérimenter le traitement de nouvelles molécules : mettre en œuvre le programme d'actions pour la réduction des Rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE)
- ✓ Réétudier la gestion des boues d'épuration
- ✓ Étudier la possibilité d'installation de toilettes sèches



EN SAVOIR +

Retrouvez toutes les aides financières pour travaux de raccordement sur www.cdc-iledenoirmoutier.com

Action 14 – Améliorer la gestion des eaux de pluie et de puits

- ✓ Mettre en œuvre un schéma de gestion des eaux pluviales
- ✓ Sensibiliser sur les usages possibles de l'eau de pluie
- ✓ Mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ Limiter l'imperméabilisation des sols et perméabiliser 40 000 m² d'espaces sur 6 ans



Action 15 – Réduire l'usage des produits chimiques

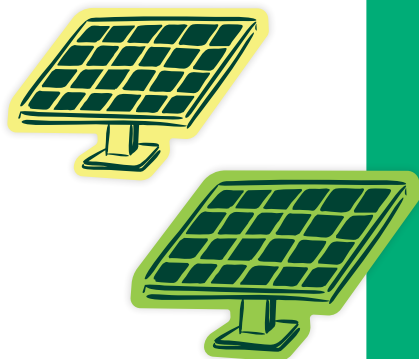


- ✓ Déployer l'action du Plan Régional Santé Environnement pour réduire les usages et l'exposition aux produits chimiques
 - À titre d'exemple, réduire les produits chimiques pour l'entretien des locaux des collectivités et des espaces verts
 - Accompagner la coopérative agricole dans sa démarche de maîtrise et de réduction des produits phytosanitaires
 - Créer une instance de dialogue entre les professionnels et les habitants de l'île
 - Communiquer plus largement sur l'utilisation des produits chimiques auprès des différents publics de l'île
- ✓ Établir une étude hydraulique sur les zones agricoles
- ✓ Déployer un programme d'actions spécifiques aux RSDE

AXE G Une île productrice d'énergies renouvelables

Action 16 – Développer la production d'énergies renouvelables sur l'île

- ✓ Développer en priorité l'installation de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques
- ✓ Encourager l'installation de pompes à chaleur aérothermiques et de poêles à bois pour l'habitat individuel
- ✓ Étudier la faisabilité de création d'une régie de l'énergie
- ✓ Équiper La Piscine ! en énergie renouvelable



Action 17 – Développer le solaire thermique

- ✓ Étudier le potentiel d'installation de panneaux solaires thermiques sur les bâtiments publics et / ou l'ensemble des bâtiments consommateurs d'eau chaude
- ✓ Identifier les installateurs professionnels qualifiés du territoire



AXE H Une île mobilisée



Action 18 – Suivre le projet avec les acteurs locaux

- ✓ Impliquer l'ensemble de la population et des acteurs de l'île dans la mise en œuvre du PCAEET
- ✓ Créer un budget participatif
- ✓ Identifier un lieu unique d'information sur le climat et la transition énergétique
- ✓ Engager la Communauté de Communes dans le domaine de la recherche et du développement
- ✓ Communiquer et sensibiliser
- ✓ Mettre à jour la plaquette « Habiter l'Île de Noirmoutier »

Action 19 – Développer le tourisme durable

- ✓ Accompagner les professionnels pour l'obtention de labels environnementaux et plus largement pour la mise en place de leur démarche environnementale
- ✓ Promouvoir et sensibiliser autour des pratiques vertueuses

EN SAVOIR + : www.ile-noirmoutier.com



Retrouvez l'intégralité du Plan Climat Air Eau Energie Territorial de l'île de Noirmoutier ainsi que l'ensemble des documents cadres et des renseignements sur les aides et services apportés par la Communauté de Communes sur www.cdc-iledenoirmoutier.com



Aire multimodale

Lieu d'échanges où se connectent différents modes de transports (vélos, bus, voitures,...). Il permet de faciliter les correspondances en offrant des services adaptés aux besoins des usagers.

Artificialisation

Définie par la loi Climat et Résilience de 2021, l'artificialisation des sols est « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. »

Bas carbone

Qualifie une activité, un produit qui émet peu de gaz à effet de serre, ou qui compense ces émissions par le stockage de carbone...

Écologie Industrielle Territoriale

Approche qui vise à optimiser l'utilisation des ressources et à réduire les déchets en favorisant la coopération entre les entreprises et les collectivités territoriales.

Effet de serre

Ce phénomène est naturel, engendré par le rôle des GES. Les activités de l'Homme, en produisant une quantité très importante (combustion d'énergie fossile, élevage de ruminants...) accélèrent et amplifient ses effets néfastes sur le climat.

Énergie Renouvelable (EnR)

Énergie qui provient de sources naturelles, qui se renouvelle au moins aussi vite qu'elle est consommée. Le solaire, l'éolien (production d'électricité), la méthanisation (production de gaz), le bois énergie (production de chaleur), sont des énergies renouvelables.

Gaz à effet de serre (GES)

Gaz émis par les activités humaines (industrie, déforestation, agriculture...) ou d'origine naturelle (comme la vapeur d'eau). Ces gaz absorbent et réfléchissent les rayons du soleil entraînant un réchauffement de l'air. Les principaux gaz à effet de serre produits par les activités humaines sont le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane (CH₄).

Lexique

GWh

Unité de mesure d'énergie émise ou consommée sur un temps donné.

Matériaux biosourcés

Matériaux d'origine organique (végétal ou animal) : bois, paille, chanvre, liège, lin... Ils ont la capacité de stocker du carbone, contrairement aux laines de roche et de verre.

Solaire photovoltaïque

Production d'électricité grâce à des panneaux solaires

Solaire thermique

Production de chaleur ou d'eau chaude grâce à des panneaux solaires

Stockage de carbone

Les principaux gaz à effet de serre produits par les activités humaines contiennent du carbone. Stocker le carbone permet de l'éliminer de l'atmosphère. Il peut notamment être stocké dans les végétaux, qui l'utilisent pour pousser : plantations de haies, d'arbres...

Tonne équivalent CO₂ (teqCO₂)

Certains gaz à effet de serre réchauffent davantage l'atmosphère que d'autres. L'outil de mesure « équivalent CO₂ » permet de les comparer sur une même base. Ex : le méthane a un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur au CO₂. 1 tonne de méthane = 25 tonnes équivalent CO₂.

Trame verte et bleue

Réseau d'échanges identifié dans les documents de planification, notamment des collectivités territoriales, pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie.

Trame noire

Sur le modèle d'une trame verte et bleue, la trame noire est un réseau formé de corridors écologiques caractérisé par une certaine obscurité, afin de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse.

Pour aller plus loin



www.ademe.fr



www.ecologie.gouv.fr



www.sydev-vendee.fr



www.vendee-transitions.fr



www.trivalis.fr



www.caue85.com



www.airpl.org



www.vendee-eau.fr



www.college-tes.fr



www.comite21grandouest.org